

Procès-verbal de la séance du
Conseil d'administration
Du jeudi 29 mars 2018

Présidente : Mme MAGNIN-FEYSOT
Secrétaire de séance : M. GAVOILLE
Membres excusés : Mmes GOBETTI, DUMONT, MERCIER
M. MARTIN
Membres présents : Mmes TARBY, PETREMENT, MILLERAND, BERGIER, AGAZZI, PATTON,
MOURANT, VEUVE, ROBERT
M. GAVOILLE, NIEPCERON, DEMORTIER, NOLY, BRINGOUT, COURROYE,
LAFLEUR, LUCEA, LECOUP, CREUSY
Membres absents : Mmes CHAMPY, BERNARDIN, ALFONSO-BINDA, ZEMMOU, DANROSEY
M.BENCHAGRA, BREMER, AKYUZ

Nombre de membres présents au début du conseil : 20 Quorum : 16

Le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

Nature des questions traitées	Décisions (D) Motions (M) Vœux (V)	Nombre de pages	Réservé au Rectorat
<ul style="list-style-type: none">• PV CA du 28/11/17• Compte Financier 2017• Dépenses exceptionnelles 2018• Tandems solidaires• Information sur l'aide aux familles boursières• Organisation de fin d'année scolaire et pré-rentree• Don à l'AS• Remise d'ordre• Questions diverses	D D D D D		
Total des pages		3	

A Vesoul, le 5 avril 2018

La Présidente,


V.MAGNIN-FEYSOT

Le Secrétaire,


F.GAVOILLE

**Procès-verbal de la séance du
Conseil d'administration
du jeudi 29 mars 2018
N° de la séance : 2018-1**

Mme Magnin-Feysot accueille et remercie les membres présents et cite les personnes excusées, rappelle l'ordre du jour.

Le secrétariat de séance est assuré par M. Gavaille Gestionnaire.

I-Procès verbal du 28 novembre 2017

Le Procès verbal de la séance du 28.11.2017 est adopté à l'unanimité.

II-COMPTE FINANCIER 2017 (annexe 1)

Présentation par M. CREUSY agent Comptable.

M. CREUSY présente le compte financier de l'exercice 2017 et donne les explications nécessaires sur la construction d'un budget et les différents services qui le composent.

Le service Activités Pédagogiques : Un récapitulatif des recettes est présenté pour un montant de 204 734.93€.

Les dépenses pédagogiques représentent un montant de 196 812.08€

Un prélèvement sur les fonds disponibles en novembre de 12000.00€ pour le règlement des factures de matière d'œuvre a été réalisé. Il faut souligner également une baisse de fréquentation des restaurants, une hausse d'élèves clients, ce qui a pour conséquence une diminution des recettes.

Le service Vie de l'élève : a bénéficié de 5943.22€ de recettes de l'Etat et de 5835.25€ de recettes de la région Bourgogne Franche- Comté, soit un total pour 2017 de 11 778.47€ pour de l'aide sociale.

Le service ALO (administration et logistique) : regroupe les mouvements financiers liés à la structure du lycée (frais d'affranchissement, viabilisation, achats de papier, ordures ménagères, produits d'entretien et de nettoyage, linge, fournitures administratives, contrats divers, entretiens des locaux...)

Les recettes du service ALO sont de 286 656.82€ pour un total de dépenses de 342 505.85€

Il est à noter une hausse des dépenses de viabilisation, avec un prélèvement sur les fonds disponibles en novembre 2018 de 22 000.00€ pour pouvoir payer les factures de fin d'exercice. Total des dépenses de viabilisation avec le SRH de 161 762.49€ (133840.93 en 2016) soit +27921.56€.

Le service SBN (Bourses) : Les recettes sont identiques aux dépenses (ressources affectées) pour un montant annuel de 150014.72€. En 2017 le Lycée comptait 215 élèves boursiers. (200 en 2016).

Le service SRH : restauration-hébergement : présente un total de recettes de 409 441.63€ pour un total de charges de 384 723.94€

Le service OPC (recettes en capital) : recettes nettes pour 13548.28€ et dépenses pour 13548.28€

Au final le total général des recettes de l'exercice 2017 s'élève à 1 076 174.85€ pour un montant général de dépenses de 1 099 383.34€

Le résultat du compte financier : recettes-dépenses de fonctionnement du 01.01.17 au 31.12.2017 est de : - 23 208.49€

La variation du FDR SRH 2017 est de 25 133.42€

Le résultat net global : est de +19 543.74€ (sans l'amortissement réel ni variation de stocks).

Ce qui détermine la variation du FdR.

Un vote est proposé pour l'adoption du compte financier 2017 avec ou sans réserves : Adopté à l'unanimité sans réserves.

Un vote est proposé pour l'affectation des résultats : adopté à l'unanimité.

III-Dépenses exceptionnelles sur l'exercice 2018 (annexe 2)

Le CA valide le paiement de factures de l'exercice n-1 en dépenses exceptionnelles sur 2018, lesdites factures sont parvenues après le paiement par extourne et après la bascule comptable. A savoir un montant de 2 693.53€ Adopté à l'unanimité.

IV-Tandems Solidaires :

Il est présenté aux membres du CA le projet de Tandems solidaires avec une demande de financement de 500€ demandé à la région Bourgogne Franche-Comté, ce dispositif est organisé conjointement par le rectorat de Bourgogne Franche-Comté et la Région, il permet la mise en place d'actions éducatives, pour sensibiliser les élèves à la solidarité internationale par des actions au sein du lycée.

Les élèves participants à ce projet : la classe de 1^{ère} Bac pro ASSP et 4 élèves primo-arrivants UPEEA. Le thème retenu par les élèves et l'association « un pont pour un puits de Besançon » est l'assainissement et les enjeux de santé, de développement liés aux problématiques de ressources en eau. L'aboutissement de ce travail se concrétisera par une présentation photos à l'ensemble de la communauté scolaire sous forme d'exposition, et de jeux mettant en lumière les réflexions et les travaux faits par les élèves.

Adopté à l'unanimité.

V-Information sur l'aide aux familles boursières et dispositif d'appui

La région Bourgogne Franche-Comté a instauré une aide aux familles boursières de 100€ pour un élève DP et 150€ pour un interne, ces aides sont intégrées dans les calculs des droits constatés et ont fait l'objet d'information aux familles. Pour le lycée cela représente une subvention de 8850€ pour l'année 2018.

Un second dispositif a été instauré « dispositif d'appui aux lycées pour l'aide personnalisée aux familles »

Une aide de 11 000€ ayant été accordée au lycée pour venir en aide aux familles rencontrant des difficultés. Une commission sociale désignée par le Conseil d'administration statuera sur les dossiers déposés. En cas d'urgence le chef d'établissement pourra accorder cette aide sans consultation de la commission.

VI-Organisation de la fin d'année scolaire et de la pré-rentree :

Calendrier prévisionnel (annexe 3)

Semaine de concertation :

La semaine de concertation se déroulera du 02 au 05.07.18

Le souhait des enseignants est de pouvoir travailler en groupe pour la préparation de la rentrée avec différentes thématiques à aborder. M. Demortier souligne qu'il serait souhaitable également de disposer d'un temps pour travailler sur les futurs projets de classes.

Me Patton fait remarquer que cette période est aussi consacrée aux visites de stages, mais que dans la mesure où les dates sont connues à l'avance, les enseignants pourront s'organiser.

VII-Don à l'AS

Il est proposé aux membres du CA de faire un don à l'A.S du lycée pour un montant de 1313€ (1100€ pour le fonctionnement de L'AS) et 213.00€ pour le projet de sensibilisation Handisport.

Adopté à l'unanimité.

VIII- Remise d'ordres aux Internes semaine 19

Il est proposé aux membres du CA et suite au courrier de Mr le Recteur en date du 10 octobre 2017, d'autoriser les internes du lycée, s'ils n'ont pas la possibilité de faire les trajets quotidiens, à rester chez eux durant la semaine du 7 au 11 mai puisque 2 jours fériés s'intercalent sur cette même semaine de classe et ne permettent donc pas l'ouverture de l'internat. Une remise d'ordre de 3 jours leur sera appliquée pour les 7,9 et 11 mai 2018.

IX – Questions diverses :

concernant l'espace de stockage informatique qui est insuffisant (question présentée par les enseignants). Depuis la migration informatique les espaces de stockage initialement prévus par la collectivité de rattachement étaient très insuffisants aussi bien pour les élèves que pour les enseignants, il semble que les enseignants n'ont pas été prévenus de cette baisse de capacité et de fait cela a perturbé le bon fonctionnement de leurs cours.

A ce jour, il semble que ce souci soit en cours de résolution.

salle 215 : question posée par Mme Théviot pour l'équipe de GA : depuis la migration 2 ordinateurs en salle 215 étaient inutilisables, car non configurés en windows7. Après consultation de M. Lavaux (AMIR) le problème sera résolu pour le 03.04.18.

Question de Mme Bergier – Equiper les élèves stagiaires en entreprise de badges : Serait-il possible d'équiper les élèves lors des séquences en entreprise (PFMP) de badges « Stagiaires ». Après contact avec le Lycée Nelson Mandela d'Audincourt, nous pourrions passer commander au tarif de 1.90€ pièce pour 200 badges afin d'équiper les élèves en stages avec un badge Stagiaire.

Concernant les réservations des objets confectionnés plusieurs collègues ne parviennent pas à réserver leurs plats. Le logiciel a subi quelques modifications facilitant ainsi son utilisation et il ne sera pas changé. Par contre un protocole sera transmis à chacun afin de disposer d'un mode opératoire facilitant les manipulations.

Questions de M. Noly concernant la tenue de ville – demande s'il serait possible d'ajouter au RI (règlement intérieur) que les élèves de BTS hôtellerie portent une tenue de ville chaque jour afin de les mettre en valeur. Mme la proviseure informe les membres du CA que cette question sera débattue au CA du 26.06.18, après consultation du CVL.

Proposer au CVL le non port de la barbe obligatoire dans les ateliers professionnels et en stage. A voir en CVL et en fonction du vote fait le CA l'entérinera ou pas et le RI sera modifié.

M Noly souhaite savoir si des temps de formations sont prévus pour la mise en place du BTS hôtellerie; Me la proviseure l'informe d'un stage de deux jours, les 4 et 5 avril à Nancy auxquels les enseignants prévus pour le BTS sont conviés; de plus un stage aura lieu au lycée Pontarcher les 23 et 31 mai animé par les inspecteurs de discipline.

Concernant le mode de recrutement de la classe européenne, de nouveaux critères seront étudiés pour la prochaine rentrée scolaire.

Intervention de monsieur Niepceron, vice-président au Conseil régional:

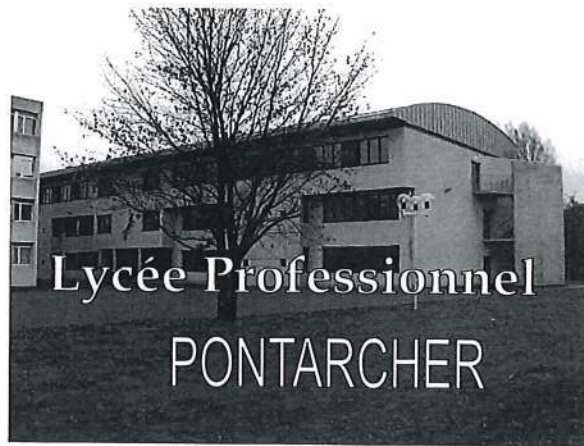
M Niepceron remercie chaleureusement les équipes du lycée Pontarcher pour la qualité du travail présenté lors des Journées Portes Ouvertes du samedi 10 mars 2018; il a particulièrement apprécié l'accueil, la disponibilité et la pertinence des ateliers présentés.

Monsieur Niepceron attire l'attention des membres du CA sur l'évolution envisagée des modes de formation, en lycée professionnel notamment, en lien avec la réforme prévue concernant l'apprentissage. Une mixité de public, en formation initiale sous statut scolaire et par apprentissage, dans les cursus de formation en lycée, est à l'étude et fera l'objet, dans l'académie d'une expérimentation sur les niveaux de bac pro, essentiellement dans les classes de terminale.

oOo

Madame la Proviseure remercie les membres du CA et M. Gavaille Adjoint - Gestionnaire et M. Creusy agent comptable pour l'excellent travail réalisé lors du compte financier.

Un verre de l'amitié est proposé.



Annexe A

Lycée Jacques Brel - BP 425
70114 VESOUL Cedex
Tél : 03.84.97.03.33
Fax : 03.84.97.03.39

Service Intendance

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU COMPTE FINANCIER 2017

Conseil d'administration du 29.03.18

LE RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER 2017 PRESENTE :

	PAGES
- Généralités et organisation du service	- 1
- Les effectifs	- 2
- Les principaux crédits utilisés	- 3
- Les contrats conclus dans le cadre de la sécurité	- 4
- Le suivi des dépenses de viabilisation	- 5
- Les recettes au titre des droits constatés , commensaux	- 6
- Le calcul recette/jour SRH	- 7
- Facturations au CFA	- 8
- Les recettes par services, domaines et activités	- 9
- Les dépenses par services, domaines et activités	- 10
- Le récapitulatif dépenses/recettes	- 11
- La variation du fonds de roulement *	- 12
- Les fonds disponibles au 31.12.2017 *	- 12

* documents présentés le 29.03.18 par M. l'Agent Comptable

Généralités :

Selon le principe de l'annualité, l'exécution budgétaire doit donner lieu, en fin d'année civile, à un compte rendu d'exécution devant l'assemblée délibérante.

Le compte financier est un document commun à l'ordonnateur et au comptable. Il arrête les comptes de l'exercice écoulé. C'est un document unique qui retrace l'ensemble des opérations effectuées au cours de l'exercice par l'ordonnateur et l'agent comptable. Il rend compte du résultat de l'exercice et présente le bilan.

Le compte financier doit être présenté avant le 30 avril de l'année suivante et fait l'objet de deux votes : le premier arrête le compte financier, avec ou sans réserve, le deuxième porte sur l'affectation, la ventilation du résultat de l'exercice dans les différentes réserves de l'établissement.

L'autorisation initiale correspond au budget voté. Le budget voté est modifié au cours de l'année par des Décisions Budgétaires Modificatives (DBM) qui sont de deux types :

- **pour information** : virement à l'intérieur d'un service, subvention spécifique de la collectivité de rattachement non prévues au budget, utilisation de la taxe d'apprentissage.
- **pour vote par le conseil d'administration** : prélèvements sur fonds disponibles, ressources nouvelles non spécifiques, virement entre section (ex : sorties d'inventaire).

D'une part, il est à noter que pour certaines subventions spécifiques telle que subventions fonds sociaux, bourses nationales, le montant net des recettes est strictement égal au montant net des dépenses. Toutefois, s'il subsiste en fin d'exercice des crédits inutilisés, ils ne peuvent alimenter les fonds disponibles, ils sont comptabilisés dans des comptes d'attentes pour l'exercice suivant.

D'autre part l'examen de la situation des recettes et des dépenses chapitre par chapitre à la fin de l'exercice 2017 par rapport au budget voté (DBM incluses) et d'en déduire le résultat de l'exercice (déficit ou excédent) ainsi que la nouvelle situation des réserves au 31 12 2017.

Organisation du service :

1) Le lycée dispose de 22 postes d'ATT

Dont :

- 1 poste de chef d'équipe
- 12 postes d'agents d'entretien (dont 3 à 80%)
- 1 poste de magasinier restauration scolaire
- 1 poste magasinier rest.pédagogique (à 90%)
- 1 poste de chef de cuisine
- 2 cuisiniers
- 2 postes d'agents de maintenance
- 1 poste agent d'accueil
- 1 poste d'agent de maintenance informatique 3/5^{ème} au lycée

2) Le service intendance du lycée est composé :

- 1 gestionnaire à 100 %
- 1 adjoint administratif à 100 %
- 1 adjoint administratif à 50 %

Effectifs des établissements

Rentrée 2007/2008	Rentrée 2008/2009	Rentrée 2009/2010	Rentrée 2010/2011	Rentrée 2011/2012	Rentrée 2012/2013	Rentrée 2013/2014	Rentrée 2014/2015	Rentrée 2015/2016	Rentrée 2016/2017	Rentrée 2017/2018
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

LP PONTARCHER											
Internes	105	95	76	75	106	121	115	123	116	112	111
DP	216	237	234	243	229	251	276	251	245	271	265
Externes	175	157	174	151	150	100	107	105	116	92	107
Total	496	489	484	469	485	472	498	479	477	475	483

COLLEGE JACQUES BREL											
DP	219	220	221	218	217	245	245	252	265	280	280

ÉLÈVES NOURRIS (INTERNES ET DP) - LP PONTARCHER + COLLEGE JACQUES BREL											
Total	540	552	531	536	552	617	636	626	626	663	656

Q:\COURRIER COMMUN\COMPTE FINANCIER\COFI 2017\EFFECTIFS 2017-2018 COL+LP

**PRINCIPAUX CREDITS
BUDGET 2017
Région Bourgogne Franche-Comté**

ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT (288 053.31€)

▪ Fonctionnement	256 556.18€
▪ Travaux du propriétaire	19 928.70 €
▪ Complément renouvellement de matériel (CRM)	11 568.43 €

ENSEIGNEMENT (25 986.91€)

▪ Manuels scolaires	2 659.00 €
▪ Tenues professionnelles	16 980.00 €
▪ Aides sociales individuelles (AVL)	834.00€
▪ Démarche participative –	5 099.97€
▪ Echappée Littéraire	413.94€

AUTRES (pour un total de 47 193.92€)

▪ Subvention EPI équipement protection individuelle	2 211.42€
▪ Subvention remplacement mobilier salle de détente des personnels région	3 000.00€
▪ Subvention équipement pour l' adaptation poste de cuisiner	1 700.00€
▪ Subvention reprise carrelage externat	1 778.63€
▪ Subvention traitement de la légionnelle	3 118.43€
▪ Subvention création de bureaux(s54)	9 375.83€
▪ Subvention remise en état suite à effraction (avril 2017)	1 897.50€
▪ Subvention travaux bureau d'études (création bureaux)	7 105.97€
▪ Subvention remplacement mobilier (bureau Provisieur et secrétariat)	4 550.00€
▪ Subvention mobilier salles des commensaux restauration	12 456.14€
▪ (Équipement informatique (postes informatiques) dotation de 42 postes en windows xp)	

AUTRES :
Taxe d'apprentissage encaissements 2017 : 12 050.56€

CREDITS D'ETAT

BOP 141 10 328.00 €
 Crédits pédagogiques globalisés (9 295.00€ du 19.05.17+1 033.00€ du 03.07.17)

BOP 214 1 647.80€
 Dépenses examens, achat de la matière d'œuvre

BOP 230 8 218.00€
 Fonds sociaux (dont 3 234.00€ fds sociaux –Internat et/ ou UPEAA)
 Action culturelle (ventilé en CA) 830.00€

LES CONTRATS CONCLUS DANS LE CADRE DE LA SÉCURITÉ

NOM DU PRESTATAIRE	NATURE DE L'INTERVENTION	MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2017
INEO ENERGYS	Détection incendie et désenfumage	6 604.76
BUREAU VERITAS +SOCOTEC	Contrôles électriques, appareils de cuisson, éclairages, gaz ,ascens.vérifications annuelle, périodique,...	9 472.20
DESAUTEL	Entretien, contrôle des extincteurs vérification annuelle.	3 619.95
OTIS	Ascenseur – entretien et vérifications + monte charges	3 508.83
SDI EXTRACTION VENTILATION	Nettoyage des hottes de la restauration scolaire	2 820.00
Laboratoire Départemental Vétérinaire et d'Hydrologie C.Gal70	Analyses d'eau – recherche de légionnelles	528.90
Laboratoire CRECALE	Analyses plats témoins, de surfaces, prélèvements divers cuisine, eau de fontaine (restaurations scolaire + 3cuisines pédagogiques)	2 235.46
EIMI	Entretien maintenance C.T.A- chauffage Pôle Hôtelier	4 580.76
PROCESS ENERGY	Maintenance des installations de chauffage – chaudières- prévention de la légionnelle- ramonage	9 996.64
LUDWIG Chauffage	Chaudières à gaz (3) - Logements	366.14
	TOTAL	43 733.64

BUDGET 2017
Viabilisation

Année	Consommation en Kw/h/m ³	Montant	% payé par rapport N-1
GAZ			
2017	1 695 148 kwh	78 283,35 €	96,66%
2016	1 535 212 kwh	57 285,31 €	-32,01%
2015	1 898 867 kwh	84 259,08 €	2,05%
2014	1 536 013 kwh	82 567,95 €	-15,31%
2013	1 529 201 kwh	97 497,23 €	12,23%
2012	1 439 820 kwh	86 874,67 €	32,57%
2011	1 270 699 kwh	65 530,93 €	-1,50%
2010	1 462 055 kwh	66 530,74 €	1,64%
2009	1 380 171 kwh	65 457,01 €	9,02%
2008	1 338 475 kwh	60 043,00 €	
ELECTRICITE			
2017	580 770 kwh	66 679,83 €	6,13%
2016	557 337 kwh	62 829,54 €	-19,19%
2015	563 387 kwh	77 747,76 €	0,47%
2014	539 584 kwh	77 380,93 €	35,95%
2013	414 400 kwh	56 819,75 €	26,49%
2012	394 521 kwh	45 000,00 €	6,44%
2011	389 576 kwh	42 278,50 €	5,55%
2010	413 664 kwh	40 053,80 €	6,04%
2009	311 271 kwh	37 773,74 €	3,90%
2008	406 921 kwh	36 354,39 €	
EAU			
2017	3 561 m ³	14 099,31 €	2,72%
2016	3 529 m ³	13 726,00 €	-3,65%
2015	3 076 m ³	14 246,57 €	-22,11%
2014	5 370 m ³	18 291,38 €	-6,41%
2013	5 371 m ³	19 544,03 €	17,70%
2012	4 655 m ³	16 604,48 €	36,11%
2011	3 728 m ³	12 199,00 €	10,26%
2010	3 834 m ³	11 063,45 €	-2,78%
2009	4 062 m ³	11 376,98 €	-11,58%
2008	4 951 m ³	12 867,19 €	



Place Jacques Brel
BP 425
70014 Vesoul CEDEX

Recettes droits constatés - frais d'internat et demi-pension 2017

2017	Relevé sur état statistique - frais nets			
	DP4	DP5	INTERNE	TOTAL
JANV-MARS	27 620,80 €	4 210,05 €	39 446,26 €	71 276,91 €
AVRIL-JUILLET	26 330,38 €	2 887,42 €	33 627,26 €	62 845,06 €
SEPT-DEC	38 246,95 €	5 941,51 €	49 360,14 €	93 148,61 €
TOTAL	92 197,94 €	12 638,98 €	122 433,66 €	227 270,58 €
	104 836,92 €			

Part affectée à la nourriture pour le service de restauration et d'hébergement budget 2017

LP PONTARCHER

Catégorie	dépenses/an	FCSH	Farpi	Participation charges communes	Part nourriture / an	Part nourriture / jour
élève interne	1 396,00 €	27,92 €	314,10 €	418,80 €	635,18 €	3,61 €
élève demi-pensionnaire	558,00 €	11,16 €	125,55 €	111,60 €	309,69 €	1,76 €

Mode de calcul basé sur les tarifs votés par le conseil d'administration en nov 2016

Les dépenses par an pour chaque catégorie sont minorées du montant des participations diverses.

Rappel sur les participations diverses :

Fonds Commun Service Hébergement : 2 %

Fonds Aide Rémunération Personnel Internat : 22.50 %

Contribution des internes aux charges communes : 30 %

Contribution des demi-pensionnaires aux charges communes : 20 %

Contribution des commensaux aux charges communes : 20 %

LP PONTARCHER

Facturations 2017 au CFA

Suivant la convention de fonctionnement en date du 04/10/2013

DENREES :	15 797,27 €
PRODUITS ENTRETIEN :	2 299,65 €
CONTRATS DE MAINTENANCE :	1 863,28 €
<u>VIABILISATION</u>	
EAU :	1 087,13 €
ELECTRICITE	6 262,67 €
GAZ	5 550,39 €
	12 900,19 €
frais de gestion 2017	200,00 €
Hébergement internat sept-déc 17	8 070,50 €
 total facturé en 2017 au cfa	 41 130,89 €

ordres de recettes service AP 7087 POUR
ordres de recettes service ALO 7087 POUR
ordre de recettes au SRH

19 960,20 €
13 100,19 €
8 070,50 €

41 130,89 €